

### Script

L'accord au pluriel marqué en français par la consonne « s » soulève certaines difficultés.

D'abord parce que la formation du pluriel est irrégulière dans certaines séries :

Celle des noms en « -ou » est la plus connue : ils prennent tous un « s » au pluriel, sauf « bijou », « caillou », « chou », « genou », « hibou », « joujou », « pou » qui forment le pluriel avec un « x ».

Mais il ne faut pas oublier la série des mots en « -ail » : « bail », « corail », « email », « soupirail », « travail », « vantail » et « vitrail », qui forment le pluriel en « -aux » et non en « s ». D'où « des détails », « des éventails », mais « des baux », « des travaux ». Le mot « ail » admet deux pluriels : « ails » et « aulx » qui est une forme désuète. Exemple : « des ails de variétés différentes ».

En revanche, la série régulière « cheval » / « chevaux », « journal » / « journaux » connaît quelques exceptions : « bal », « carnaval », « chacal », « festival », « récital », « régal » forment leur pluriel avec un « s ».

Autre difficulté, il faut savoir que certains noms sont toujours au pluriel. Citons parmi les plus courants :

dans les noms masculins « alentours », « arrérages », « bestiaux », « environs », « gravats », « honoraires », « pourparlers » ;

dans les noms féminins « affres », « arrhes », « condoléances », « félicitations », « funérailles », « mœurs », « obsèques », « ténèbres ».

Mais la liste n'est pas exhaustive.

Enfin, la règle d'accord la plus délicate est celle des mots composés. Lorsqu'ils sont formés avec le nom et l'adjectif, qui sont variables, les deux mots s'accordent : « des coffres-forts », « des choux-fleurs », « des belles-soeurs », « des ronds-points ». En revanche, lorsque le nom composé comporte un verbe, celui-ci reste invariable : « des pèse-personnes », « des tire-bouchons ». Il en va de même lorsqu'il y a un mot invariable, adverbe ou préposition : « des avant-goûts », « des à-côtés ». Enfin lorsque les deux noms sont séparés par une préposition, le premier s'accorde : « des chefs-d'œuvre », « des arcs-en-ciel ».

Mais on relève bon nombre d'exceptions : « des après-midi » est en principe invariable, de même des « pur-sang », c'est-à-dire des chevaux qui ont le sang pur. Les suggestions d'aménagement de l'orthographe de 1990 proposent de généraliser l'accord au pluriel à tous les mots variables pour en finir avec ces exceptions. D'où la possibilité d'écrire « après-midis », « purs-sangs », mais là encore ce n'est nullement une obligation.





**Script**

Enfin, il arrive souvent que le sens commande l'accord : « des chasse-neige » c'est-à-dire qui chassent la neige, « des compte-gouttes » c'est-à-dire qui comptent les gouttes, « des porte-bonheur » qui apportent le bonheur.

On observe également des irrégularités dans les pluriels d'adjectifs.

Les adjectifs en \al\ forment leur pluriel en « -aux » : « égal », « égaux », « brutal », « brutaux », « normal », « normaux » à l'exception de la série suivante : « bancal », « banal », « fatal », « final », « natal », « naval » sont des mots qui prennent un « s ». Donc : « Des propos banals » et des « combats navals ».

Ajoutons que les adjectifs composés formés de deux adjectifs s'accordent : « des hommes ivres-morts », « des personnes sourdes-muettes », « des saveurs aigres-douces ». En revanche, lorsqu'il est associé à un préfixe d'origine savante, ce préfixe est invariable : « des voisins franco-marocains », « des ruines gallo-romaines », « des haricots extra-fins ».

Il arrive que l'adjectif soit pris adverbialement. Dans ce cas, il a la signification d'un adverbe. Par exemple dans « des enfants *nouveau-nés* », « nouveau » signifie « nouvellement ». On peut également observer cette règle dans « des relations *haut placées* », « haut » signifiant « hautement ». Mais elle n'est pas respectée avec l'adjectif « grand » qui signifie « grandement » dans des « fenêtres *grandes* ouvertes ». Même chose avec « des fleurs *fraîches* cueillies » où l'adjectif adverbialisé s'accorde.

Venons-en aux adjectifs de couleur. Quand ils sont formés à partir d'un nom, ils sont invariables. C'est le cas de « orange », « marron », « cerise », « carmin », « ocre », « isabelle », « noisette », « aubergine », « bronze » et de tant d'autres. On écrira donc « des juments isabelle » ou « des yeux noisette ». Attention aux exceptions : « rose(s) », « fauve(s) », « mauve(s) », « pourpre(s) », « écarlate(s) » s'accordent en nombre.

N'oublions pas que les adjectifs de couleur composés sont également invariables : « une veste bleu marine », « des chemises vert clair », « des yeux gris-bleu », « des cravates jaune citron ».

« Nu » et « demi » devant un nom sont invariables et sont séparés par un trait d'union : « ils vont nu-pieds », « des demi-heures ». En revanche, ils s'accordent lorsqu'ils sont placés après le nom : « ils marchent pieds nus », « une heure et demie ».

Nous avons vu que l'accord des mots composés était parfois conditionné à la signification de l'expression. C'est également le cas des groupes dans lesquels les prépositions « à », « de », « en » relient deux noms.

Exemples : « un panier de fraises ». Le second nom s'accorde au pluriel lorsque l'idée de pluralité est en quelque sorte impliquée par la construction elle-même. On distingue donc « un sac de billes » qui contient plusieurs billes et « une barre de fer » qui est fabriqué avec du fer. C'est également cette nuance qui distingue « un instrument à cordes » qui possède plusieurs cordes et « un instrument à vent » qui fonctionne avec le souffle, autrement dit avec le vent, « un collier de perles » au pluriel et « un collier de chien » au singulier, « un panier de cerises » et « un panier en osier ».





**Script**

C'est également le sens qui est impliqué dans le choix de l'accord de certains noms construits avec des substantifs à valeur collective. On se pose en effet souvent la question de l'accord au pluriel dans des expressions du type « un nombre de », « une foule de », « une troupe de ». Dans ce cas, il est d'usage de considérer le déterminant du nom collectif. Si le déterminant est défini on accorde au singulier. Exemple : « La foule des visiteurs se dirigea vers la sortie. » (et non « se dirigèrent »). En revanche, lorsque le déterminant est indéfini, l'accord se fait au singulier ou au pluriel : « Une nuée d'oiseaux s'envola » ou « Une nuée d'oiseaux s'envolèrent ». Là encore, tout dépend du contexte, car on dit plus naturellement « un tas de gens ont protesté » que « un tas de gens a protesté ».

Il semble néanmoins que l'accord au singulier soit plus en usage dans d'autres expressions : « un groupe d'enfants traversa la cour » semble plus usité que « un groupe d'enfants traversèrent la cour », même si cette dernière forme n'est pas incorrecte. Notons que certains mots collectifs imposent l'accord au singulier : « Un essaim d'abeilles tourbillonne » au singulier et non « tourbillonnent » au pluriel.

C'est à nouveau le sens qui conditionne l'accord de l'adjectif lorsqu'il y a coordination de noms. Lorsque l'adjectif s'applique aux deux noms il s'accorde au pluriel : « Il porte un veston et une cravate bleus ». Lorsqu'il s'applique au second substantif, il s'accorde au singulier : on peut donc écrire « Il porte un veston et une cravate bleue ».

On se souviendra également que c'est le sens distributif qui régit l'accord d'expressions du type : « les codes civil et pénal » ou « les dix-huitième et dix-neuvième siècles ». Dans le premier cas le singulier de chaque adjectif marque qu'il n'y a qu'un code civil et un code pénal ; dans le second cas, le pluriel de « siècles » marque qu'il y a deux siècles.

Certaines expressions dépendent également de l'interprétation donnée à l'énoncé. Exemple : « ni l'argent ni la puissance ne nous apportent le bonheur » car les deux noms « argent » et « puissance » sont sujets du verbe pour le sens. Mais on écrira : « ni le candidat conservateur ni le candidat progressiste ne sera président de la République » car seul un des deux pourrait l'être. En revanche, avec « ni l'un ni l'autre » le choix de l'accord est libre, même si le singulier est plus usité : « Ni l'un ni l'autre n'ira/n'iront à l'étranger ».

Concluons sur cette question de l'accord en nombre en rappelant que beaucoup d'expressions tolèrent le singulier ou le pluriel.

C'est le cas de « il n'y a pas de problème/problèmes » ou « C'est une des histoires qui plaît/plaisent le plus aux enfants ».

Là encore tout est affaire de signification !

